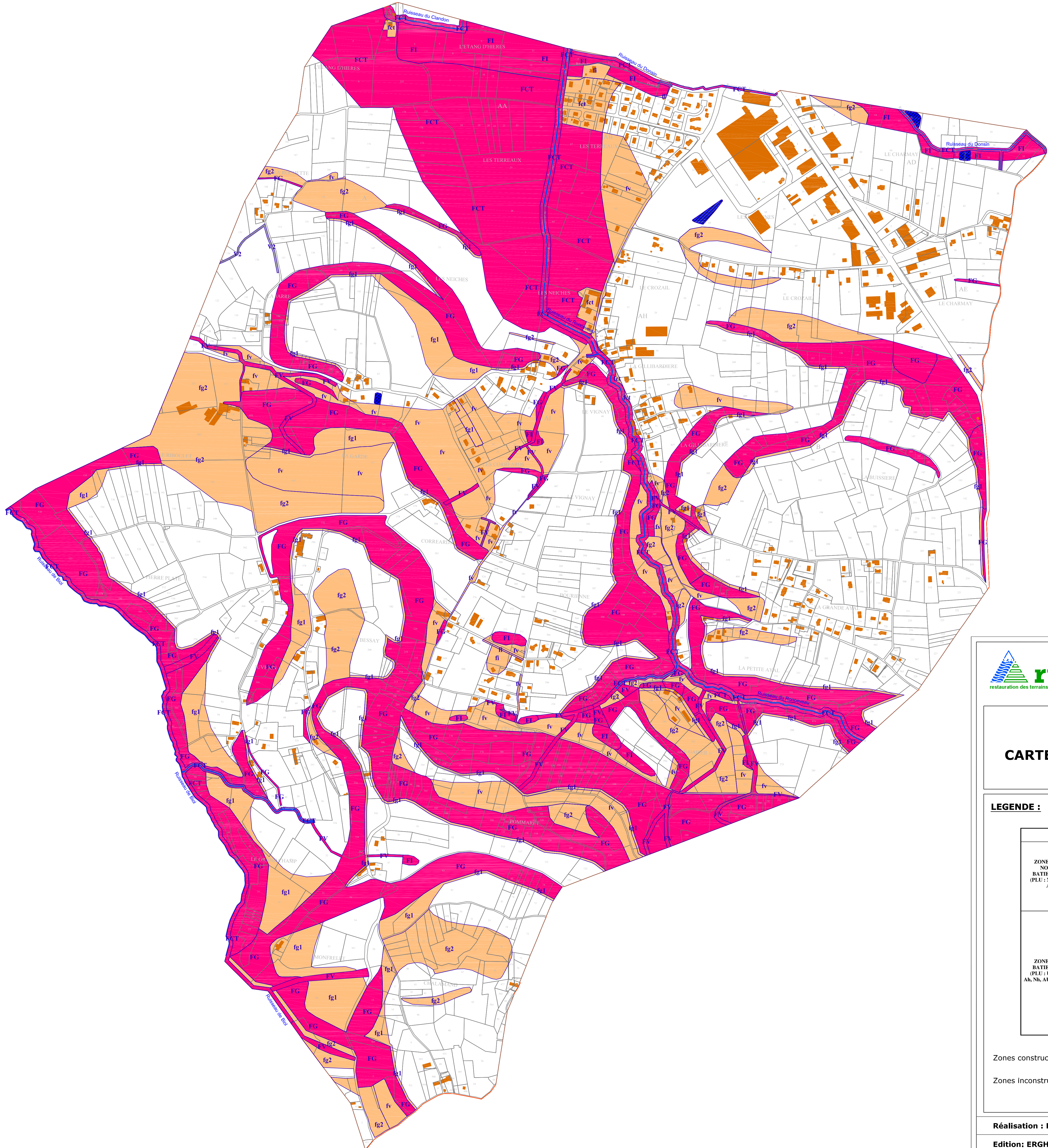






Etudes et Réalisations Géotechniques et Hydrauliques

Commune de CHARANCIEU

CARTE DES PRESCRIPTIONS SPECIALES sur fond cadastral

LEGENDE :

	ALEAS FORTS	ALEAS MOYENS	ALEAS FAIBLES
ZONES NON BATIES (PLU : N, A)	TERRAINS INCONSTRUCTIBLES	TERRAINS INCONSTRUCTIBLES	TERRAINS CONSTRUCTIBLES avec prescriptions spéciales et recommandations. TERRAINS INCONSTRUCTIBLES Pour les zones d'expansions des crues (aleas T, C, I')
ZONES BATIES (PLU : U, Ah, Nh, AU)	MANTENIR DU BATI A L'EXISTANT. Extensions interdites.	MANTENIR DU BATI A L'EXISTANT. Extensions limitées, pour certaines zones d'aleas moyens d'inondation (C2), de glissement de terrain (G2) ou de suffosion/effondrement (F2). Territoire de Charancieu non concerné.	TERRAINS CONSTRUCTIBLES Extensions autorisées avec prescriptions spéciales et recommandations.
	MANTENIR DU BATI A L'EXISTANT. Extensions interdites ou limitées.	Terrains CONSTRUCTIBLES Extensions autorisées pour les zones d'inondations en pied de versant (I2) ou de ruissellement de versant (V2) – Territoire de Charancieu non concerné, avec prescriptions spéciales et recommandations.	

Zones constructibles

Zones inconstructibles

Zones constructibles dans certains cas très particuliers (Territoire de Charancieu non concerné)

Réalisation : ERGH

Etabli en Juin 2015

Echelle : 1/5 000